

Un Mercure d'or dans l'Ain

Nouvelles en bref

La qualité du commerce de l'Ain récompensée au niveau national

Spécialiste de la vente de poissons d'ornement et de plantes aquatiques à Saint-Didier-sur-Chalaronne, mais également conseil et conception, vente de matériels, Francis Deschamps, dirigeant des « Jardins aquatiques », a reçu le Mercure d'or qui récompense son professionnalisme et sa capacité à innover. Il était accompagné pour l'occasion de Pascal Perraut, vice-président de la Chambre et président du Groupe Projet Commerce.

Mettant en avant une initiative individuelle, ce prix met en évidence au niveau national la qualité du commerce de l'Ain et le dynamisme du département. C'est entre Bresse et Dombes que Francis Deschamps a installé son entreprise « Les Jardins aquatiques ». Précurseur en France dans ce domaine, il propose aujourd'hui un impressionnant espace d'exposition, vitrine de son savoir-faire, un magasin de 240 m², un véritable musée vivant de plantes aquatiques

sur près de 1 hectare où a été créé un étang de 2000 m². Fin 2009, le parc a été agrandi pour accueillir un jardin de bambous. Attirant plus de 20 000 visiteurs par an, les « Jardins aquatiques » sont classés 6^e site touristique du département.



Francis Deschamps, Muriel Luga-Giraud, maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne, Pascal Perraut

Rallye emploi

Les Lion's Club de Bourg-en-Bresse organisent, le 27 avril prochain, le 9^e Rallye emploi. Des équipes de 2 ou 3 demandeurs d'emploi vont prospecter les entreprises partenaires de l'opération pour recueillir un maximum de promesses d'embauche. Il s'agit de remotiver des personnes en recherche d'emploi par cette démarche active et de donner l'occasion aux entreprises de trouver de nouvelles ressources humaines. Le Rallye est ouvert à tout demandeur d'emploi, quels que soit son âge et son bagage. L'opération connaît un succès grandissant grâce à l'implication de chefs d'entreprise et à la qualité de l'accueil fait aux demandeurs d'emploi.

Contact : Lion's Club
Nicolas Barbey
nicolas.barbey@orange.fr

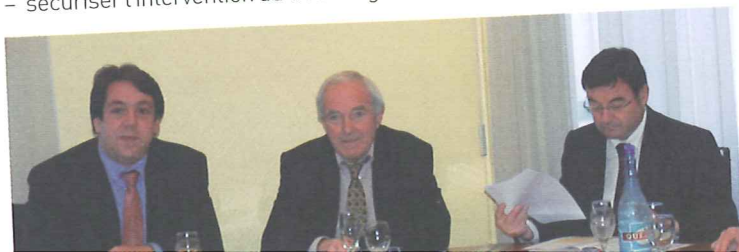
Le Conseil général valide son schéma de développement économique

Près de 11,5 millions d'euros seront consacrés annuellement à des actions de soutien, élaborées avec l'ensemble des acteurs économiques de l'Ain, au premier rang desquels la Chambre, avec un objectif majeur : l'emploi.

Pour continuer à offrir aux entreprises les moyens nécessaires au développement, le Conseil général de l'Ain a construit un schéma départemental de développement économique, avec le soutien de la Chambre. Le Département financera les actions à hauteur de 8,107 millions d'euros et la Chambre, à hauteur de 3,370 millions d'euros.

Parmi les objectifs du schéma...

- Optimiser l'utilisation des fonds publics en matière de soutien au développement économique et éviter les redondances ;
- sécuriser l'intervention du Conseil général et des collectivités locales en



- matière de respect de la réglementation des aides aux entreprises ;
- rendre lisibles les interventions départementales pour clarifier les rôles et missions des organismes soutenus ;
- créer de véritables effets leviers et des synergies notamment pour la prospection exogène et la promotion économique du département.

3 axes prioritaires, 17 mesures clefs

Trois axes prioritaires d'intervention ont été définis :

- le renforcement de l'ancrage territorial ;
 - la valorisation du foncier et de l'immobilier d'entreprise ;
 - le soutien aux filières, à l'innovation et aux pôles de compétitivité.
- Ce schéma exprime les actions et priorités du Conseil général, avec les financements et partenariats. À ce titre, sur les 17 mesures, la Chambre interviendra, via la Mission économique de l'Ain, pour mettre en place la veille et l'animation des comptes clefs, attirer de nouveaux investisseurs et définir la stratégie marketing et de communication économique de l'Ain puis en direct pour la sensibilisation des étudiants et cadres de l'entrepreneuriat et enfin avec le Conseil général pour la création et la transmission d'entreprise et la mise en place d'un fonds d'innovation technologique.